

	<b>Compte-rendu du Conseil de l'UFR Lettres et philosophie</b>  <b>25 mars 2021</b>
---	---

Étaient présent-e-s ou représenté-e-s au Conseil :

Membres du conseil : H. Garric, S. Bajric, G. Bousquet, V. Brinker, G. Coqui, R. Crescenzo, M. Erman, M.-A. Fougère, C. François-Denève (procuration à V. Brinker), J.-B. Goussard, S. Laigneau-Fontaine (procuration à E. Oudot), T. Lefort, E. Oudot.

S. Blot, M. Lauféron, J. Martin, A. Montmayeur, Ph. Vigneron.

*La séance est ouverte par le Doyen sur la plate-forme Teams à 11 h.*

### **1. Approbation des comptes rendus des conseils d'UFR.**

Approbation du compte rendu du conseil d'UFR du 25 février 2021.

*Approuvé à l'unanimité.*

### **2. Point sur la situation des enseignements à distance (préparation des examens).**

À une très grande majorité, ces examens auront lieu à distance.

Au vu de la situation sanitaire qui se dégrade à nouveau, prévoir un scénario d'examens à distance est préférable.

Le CIPE a élaboré un document sur la façon d'organiser des examens à distance. Mais, en l'état, ce document n'est guère utilisable.

### **3. Vote du calendrier universitaire 2021-2022.**

Ce calendrier a été préparé par Philippe Vigneron. Il a reçu l'accord de l'UFR Langues et Communication ; l'UFR Sciences Humaines n'a pas encore donné son aval.

À la demande d'E. Heilmann, le Conseil décide de décaler légèrement la date du jury du 2<sup>e</sup> semestre et la période de la 2<sup>e</sup> session d'examens.

Jury Semestre 2 : **31 mai 2022.**

La 2<sup>e</sup> session se déroulera du **15 juin au 28 juin 2022.** Le jury de cette session est fixé au **7 juillet 2022.**

Ces dates sont impératives. Un délai supplémentaire a été voté pour la tenue du jury du S2. Par conséquent, aucun retard dans le retour des notes ne sera plus accepté.

*Approuvé à l'unanimité.*

### **4. Modifications Fiches Filières**

#### **a) Département InfoCom**

E. Heilmann présente les modifications apportées aux fiches filières dans les cursus infocom.

- En licence, elles consistent à permuter deux enseignements (L1/L2) et modifier les modalités de contrôle de connaissances pour un enseignement (L3).

- En master, elles visent à mettre en oeuvre des mutualisations entre le parcours infocom (M1/M2) et le parcours MEEF « professeur documentaliste. » Une information spécifique est ajoutée aux fiches pour indiquer qu'un enseignement est accessible à distance.

## **b) Département Philosophie**

Cadre des Licences LAS-PASS.

G. Coqui soumet au Conseil une modification d'une licence PASS (Parcours Spécifique Santé).

Rappel : une Licence PASS offre l'essentiel de ses UE en médecine, et une mineure dans une autre composante.

Jusqu'ici, il existait une Licence PASS Psycho-Philo. Or l'uB veut une **Licence PASS Philo**.

Voir *Document en annexe « Fiche Filière PASS 100% Philo »*

Commentaire : les heures sont octroyées par l'uB ; par ailleurs, les 36h du S2 pourraient être utilisées, en mutualisation, pour former une UE d'ouverture offerte aux autres UFR, UE que le département de Philosophie appelle de ses vœux depuis plusieurs années.

*Approuvé à l'unanimité*

## **5. Adoption de conventions**

- Lettre d'engagement pour le CIMEOS : participation à une conférence-débat (MSH E de Besançon). Somme demandée : 500 euros.

- Subvention pour le CPTC, dans le cadre d'une aide à publication : révision d'une traduction de Rabindranath Tagore par Guillaume Bridet pour le compte des Classiques Garnier.

*Approuvé à l'unanimité*

## **6. Points divers**

• S. Barjic a été contacté par l'Universidad Complutense de Madrid, qui propose de créer un accord avec l'Université de Bourgogne.

- Madrid : accepterait des étudiants dijonnais du master FLEAL pour un stage à Madrid

- Dijon : recevrait des étudiants compétents dans l'enseignement de l'Espagnol langue étrangère – qui pourraient donner des cours d'espagnol.

H. Garric Cet accord doit passer également par le pôle Relations Internationales. Par ailleurs, nous n'établissons pas de conventions pour des étudiant-e-s donnant des cours dans notre UFR. Enfin, il faudrait associer l'UFR Langues et Communication.

*L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 12 h20.*

*Prochain conseil : jeudi 27 mai – 13h*